 > Environnement > De l'eau dans le gaz à Balan, autour du projet de méthanisation

[Plaine de l'Ain / Cotière](#)

De l'eau dans le gaz à Balan, autour du projet de méthanisation

Sur un terrain de l'usine Kem One à Balan, des investisseurs privés veulent implanter deux unités de méthanisation. Le conseil municipal de la commune s'est prononcé contre ce projet à plus de 10 millions d'euros. La balle est désormais dans le camp de la préfecture chargée d'autoriser ou non le permis de construire.

Par **Julia BEAUMET** - 03 mars 2022 à 19:36 | mis à jour le 03 mars 2022 à 21:36



Un méthaniseur est en projet au nord-est de Balan, le long de la D84. Sur cette photo, une unité basée à Saint-Ror la-Motte dans la Loire. Photo d'illustration Progrès





campagnes. Et ce n'est pas Serge Barge, le président de Syse qui dira le contraire. Fin janvier, lors d'une réunion publique, les habitants de Balan s'érigeaient contre son projet à 10 millions d'euros, prévu sur un terrain de l'usine de production de PVC, Kem One.

Pas encore de projet dans l'Ain

« Il s'agirait de deux unités d'une capacité globale de 26 000 tonnes » précise Serge Barge, le président d'une holding basée à Blyes, spécialisée dans les projets de méthanisation. Des estomacs privés d'oxygène capables d'engloutir 11 000 tonnes « agricoles », « du fumier d'équins, de bovins ou de volailles, du maïs d'ensilage, de la paille et de la menue paille contenant les mauvaises herbes, des plantes invasives, etc. », et « 15 000 tonnes issues du monde agro-industriel », « des bio déchets, graisses, boues de papeterie, eaux graisseuses d'arachides... ». La digestion produira un biogaz introduit ensuite dans le réseau de gaz de France. « On injectera 260 Nm³/heure vendus à Engie, l'équivalent d'une alimentation pour 2000 foyers environ » précise encore le porteur du projet, soutenu par Belenergia, un gros investisseur du secteur de l'énergie. Serge Barge espère obtenir prochainement le feu vert de la préfecture de l'Ain en charge d'instruire le permis de construire. Mais il l'assume, « Dans l'Ain aucun méthaniseur n'est sorti de terre, on avait un projet à Lagnieu qui ne s'est pas fait. Nous en avons un autre en stand-by à l'est du département, un autre en couveuse au nord d'Ambérieu-en-Bugey et un en cours au sud d'Orléans (Loiret) ».






Depuis 2018, l'usine Ovade, près de Bourg-en-Bresse, a été mise en service par Oganom (syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers). Photo Progrès /Laurent THEVENOT

07 / 07

📄 📷 🗨️ 📌

Plus d'odeurs et de camions ?

Le 1^{er} février dernier, le conseil municipal de Balan a émis un avis consultatif, défavorable sur le projet. Les Balanais craignent en particulier les nuisances olfactives, et une hausse du trafic routier liée au passage des camions venant déposer la matière organique puis récupérer le digestat. « Notre projet pourrait générer une augmentation du trafic routier de 0,3 % seulement » se défend l'entrepreneur. Quant aux effluves, « le législateur a prévu une distance de sécurité de 50 mètres. On sera déjà à côté d'une usine Seveso, d'une station-service et un lavage de camions-citernes pas loin » rappelle Serge Barge satisfait de recevoir le soutien tout de même de quelques habitants de la Côtière. Comme ce Bressolland, pré:  à la réunion publique de Balan « en simple observateur ». Bénévole à la banque alimentaire



d'information plutôt que dans des subventions aux porteurs de projets. Car là, on fait s'affronter un investisseur contre des habitants ».



« Beaucoup d'interrogations » chez les Balanais

Avec 22 contre et une seule abstention au sein de son conseil, Patrick Méant, le maire de Balan dit avoir « refusé le permis de construire sur des éléments factuels du plan local d'urbanisme ». Avec sa casquette de vice-président en charge de l'économie à la communauté de communes de la Côtière à Montluel (3CM), il regrette le peu d'emplois généré par cette activité, « trois ou quatre seulement » et observe, dit-il, « beaucoup d'interrogations chez (s) es administrés. Au départ ce projet devait être 100 % alimenté par des matières agricoles, il ne l'est plus qu'à 40 % » souligne-t-il, avançant également « le taux élevé d'ammoniaque dans les digestats qui seront épandus dans les champs ». « On est très prudents, pas emballés par ce projet et surtout pas par sa position géographique. Il se trouverait 3 ou 4 kilomètres plus au sud, cela serait complètement différent » juge l' élu avant une ultime prédiction : « Les riverains vont monter un collectif fort si le projet devait avancer ».



ABONNEZ-VOUS



Menu

Le Saint-Hubert, un nez d'excel



Suivez-nous



Contact

FAQ

CGU du site



Informations légales

À la une

Fil Info

Départements

Vidéo

Rechercher

Menu

ABONNEZ-VOUS



A la une

Fil Info

Départements

Vidéo

Rechercher